

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

à SAINT-PRIEST (Rhône - 69800) 24 rue Hector Berlioz

► **UN PAVILLON** élevé sur sous-sol comprenant selon procès-verbal de description dressé le 22 mai 2025 par Maître Alexandra PERRIER, Commissaire de Justice associée à LYON 9^{ème} :

- au sous-sol : une chambre, une buanderie, **un Garage (35,4 m²)**
- au rez-de-chaussée surélevé : une entrée, une salle à manger, un salon, trois chambres, une cuisine, un couloir, une salle de bain, des toilettes et une terrasse. **Surface** (hors Garage, sous-sol (sauf chambre) et buanderie) : **114,7 m²**.

Un jardin. Cadastre CZ numéro 147, lieudit « 24 rue Hector Berlioz » pour une contenance de 06 a 01 ca.

Formant le lot TROIS de l'ensemble des cinq pavillons situés à SAINT-PRIEST (Rhône) 20, 22, 24, 26 et 28 rue Hector Berlioz.

► **Le 1/5^{ème} indivis** du sol et de la voie centrale et de la placette de retournement ainsi que des équipements communs, où **Deux places identifiées 24** sont réservées au bien immobilier sus-désigné.

Cadastre CZ numéro 107, lieudit « 20 rue Hector Berlioz », pour une contenance de 04 ares 84 centiares.

Les lieux sont occupés et loués à la date du PVD.

MISE A PRIX : 150.000 Euros (Cent-cinquante mille euros) outre charges et frais

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de LYON

Consignation minimum de 15.000 euros par chèque de banque.

VISITE SUR PLACE LE MERCREDI 04 NOVEMBRE 2026 de 10 H 00 à 12 H 00

ADJUDICATION JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 à 13 H 30

Tribunal Judiciaire – Juge de L'Exécution – Palais de Justice - 67 rue Servient, Salle 5 - 69003 LYON

Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences de la société **CLUBFUNDING SAS**, Société par Actions Simplifiée inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 807 764 980 dont le siège social est situé 19 rue Cambacérès à PARIS (75008), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

La société CLUBFUNDING SAS, agissant elle-même en qualité de représentant de la Masse des Obligataires en formation, conformément au contrat d'émission des obligations du 23 novembre 2022 et telle que cette comparution résulte de l'article L228-46 du Code de Commerce et jouissant à ce titre de la personnalité civile conformément aux termes du contrat d'émission.

Ayant pour Avocat constitué **Maître Matthieu ROQUEL**, Avocat au Barreau de LYON, membre de la SCP AXIOJURIS-LEXIENS.

RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE :

- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LYON où le cahier des conditions de vente est déposé sous le RG N°25/00073
- à la **SCP AXIOJURIS-LEXIENS**, Avocats au Barreau de LYON, demeurant 129 rue Servient - Tour Part Dieu 17^{ème} - 69003 LYON ; **www.axiens.legal**
- à la **SARL FRICAUDET LARROUMET SALOMONI**, Société d'Avocats Inter-Barreaux (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne), représentée par **Maître Laurine SALOMONI**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 2 bis rue des Deux Communes, 94300 VINCENNES, Tél. : **09 72 53 65 89** – email : **cabinet@fricaudet-larroumet.com**
- sur le site internet : **avoventes.fr** (documents anonymisés)